

**Décision n° 2019-17 du 25 janvier 2019  
portant nomination aux fonctions de responsabilité  
au sein de la direction des ressources humaines**

**Le directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement,**

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu le décret du 27 avril 2018 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2014-06 du 2 janvier 2014 fixant les principes concernant les décisions de nomination aux fonctions de responsabilité au sein du Cerema ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

**décide**

**Article 1**

Madame Laure Matignier est nommée directrice adjointe des ressources humaines.

**Article 2**

Sont nommés chefs de service au sein de la direction des ressources humaines :

- Madame Fanélie Vigne, chef du service compétences et parcours professionnels ;
- Monsieur Sébastien Bouchu, chef du service central de gestion administrative et de paie par intérim ;
- Madame Stéphanie Vidal, chef du service des politiques sociales.

**Article 3**

Madame Laurence Porre est nommée adjointe au chef du service central de gestion administrative et de paie par intérim.

**Article 4**

Madame Elisabeth Cazaux est nommée adjointe au chef du service des politiques sociales.

**Article 5**

Monsieur François-Xavier Soltner est nommé administrateur délégué à l'accompagnement des transformations auprès de la directrice des ressources humaines.

**Article 6**

La présente décision abroge la décision n° 2018-64 du 14 février 2018.

**Article 7**

La présente décision entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Article 8**

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Bron, le 25 janvier 2019

Le directeur général

***Signé***

Pascal Berteaud